Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ)

LIGNES DIRECTRICES ET FORMULAIRE DE PROPOSITION DE STAGE

Octobre 2007

Agence canadienne de développement international 200, promenade du Portage Gatineau (Québec) K1A 0G4

Tél.: (819) 997-5006

Sans frais : 1-800-230-6349 Télécopieur : (819) 953-6088

(Pour les malentendants et les personnes atteintes de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023 Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)

Courriel: info@acdi-cida.gc.ca



Table des matières

| 1.0 | Introduction | 1 |
|------|---|----|
| 2.0 | Aperçu | 1 |
| 3.0 | Quoi de neuf? | 2 |
| 4.0 | Appel de propositions | 2 |
| 5.0 | Admissibilité | 2 |
| | 5.1 ORGANISATIONS ADMISSIBLES | 2 |
| | 5.2 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ | 2 |
| 6.0 | Projet/stages admissibles | 3 |
| | 6.1 SECTEURS DE CONCENTRATION ADMISSIBLES AU PSIJ | |
| | 6.2 PAYS ADMISSIBLES AU PSIJ | |
| 7.0 | Information budgétaire | |
| | 7.1 PARTAGE DES COÛTS | |
| | 7.2 ALLOCATION AUX STAGIAIRES | |
| 8.0 | 7.3 FRAIS DE GESTION DE PROJET | |
| 0.0 | | |
| | 8.1 SOUTIEN DU MANDAT ET DES PRIORITÉS DE L'ACDI 8.2 RÉSULTATS ET OPTIMISATION DES RESSOURCES | |
| | 8.3 PROBABILITÉ DE RÉUSSITE/CAPACITÉ DE L'ORGANISATION | |
| 9.0 | Processus de soumission des propositions | |
| | 9.1 COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE PROPOSITION DE STA | |
| 10.0 | Formulaire de proposition de stage | |
| | 10.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISATION | 11 |
| | 10.2 SOUTIEN DU MANDAT ET DES PRIORITÉS DE L'ACDI | 12 |
| | Message principal | |
| | 10.3 RÉSULTATS ET OPTIMISATION DES RESSOURCES | |
| | 10.4 PROBABILITÉ DE RÉUSSITE | |
| | 10.5 AUTRES PARTENAIRES (S'IL Y A LIEU) 10.6 LE PROJET/LES STAGES – TABLEAU DE LA GESTION AXÉE SUF | 15 |
| | RÉSULTATS | |
| 11.0 | Résumé concernant le secteur ou le pays | 17 |
| 12.0 | Prévisions budgétaires pour le projet – Exercice 2008-2009 | 18 |
| 13.0 | Notes relatives au budget | |
| | Préparation et réintégration | |
| | Organisation chargée de la mise en œuvre | |
| 14.0 | Liste de vérification | 21 |

1.0 Introduction

Le présent document comporte deux parties. La première expose les lignes directrices à suivre pour présenter une proposition. Nous vous recommandons de les lire attentivement avant de remplir votre formulaire de proposition de stage. Vous trouverez également, dans chaque champ du formulaire, des liens qui vous amèneront directement à la partie correspondante des lignes directrices.

La deuxième partie est le <u>formulaire de proposition de stage</u> proprement dit. L'organisation qui soumet une proposition doit :

- 1. télécharger et remplir le formulaire;
- 2. le sauvegarder sous la forme « Nom de l'organisation Formulaire de proposition de stage au PSIJ-IYIP 2008-2009 » (en format Word de Microsoft);
- 3. le faire parvenir dûment rempli par <u>courriel</u> à les propositions acheminées dans un autre format ne seront pas évaluées;
- 4. faire parvenir les documents d'appui requis par courriel re par la poste à l'adresse suivante :

Agence canadienne de développement international 200, promenade du Portage Gatineau (Québec)
K1A 0G4

À l'attention de : Action Jeunesse Programme de stages internationaux pour les jeunes

Tous les documents d'appui acheminés par la poste doivent nous parvenir au plus tard à la date limite indiquée.

2.0 Aperçu

Le PSIJ s'inscrit dans le droit fil des objectifs et du <u>mandat de l'ACDI</u> – réduire la pauvreté, promouvoir un monde plus sûr, plus équitable et plus prospère et accroître l'efficacité de l'aide – et des <u>secteurs</u> <u>prioritaires</u> de l'ACDI au chapitre de l'aide publique au développement (ADP).

En ce sens, il:

- renforce les partenariats entre l'ACDI, les organisations canadiennes qui oeuvrent à l'étranger et les institutions étrangères en vue de promouvoir le développement durable et d'y contribuer;
- permet aux jeunes admissibles d'acquérir une expérience, des compétences et des connaissances à l'étranger qui les prépareront à une brillante carrière dans le domaine du développement international;
- sensibilise les organisations canadiennes de développement international aux avantages d'intégrer de jeunes professionnels canadiens à leur structure et à leurs programmes.

Pour en savoir plus, veuillez consulter les sites suivants :

- <u>Programme de stages internationaux pour les jeunes Stagiaires</u> (pour les jeunes intéressés à participer à un stage)
- <u>Programmes de stages internationaux pour les jeunes organisations</u> (pour les organisations intéressées à proposer un stage)
- Stages 2007-2008.

3.0 Quoi de neuf?

IMPORTANT : Des changements ont été apportés au processus de soumission des propositions.

Veuillez prendre note des changements suivants :

- Toute proposition doit être accompagnée du formulaire de proposition de stage dûment rempli;
- Le formulaire doit être acheminé par courriel;
- Toute la documentation à l'appui doit nous parvenir par courriel ou par la poste au plus tard à la date limite indiquée;
- Des changements ont été apportés aux critères d'évaluation :
 - Les organisations dont les propositions seront retenues recevront un financement permettant l'embauche d'au moins 3 et d'au plus 15 stagiaires;
 - o La préférence sera accordée aux stages se déroulant dans les Amériques;
 - La concentration géographique et par pays est encouragée;
 - La concentration sectorielle est aussi encouragée;
 - Les organisations doivent contribuer aux coûts des stages (en espèces et/ou en nature),
 conformément à la politique de partage des coûts dans une proportion de 3 pour 1;
- Les formulaires de proposition de stage doivent inclure une lettre d'intention de chaque organisation d'accueil à l'étranger (une lettre type est fournie);
- Une stratégie d'atténuation des risques doit être incluse.

4.0 Appel de propositions

Le Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) lance un seul appel de propositions par année. La date limite pour la présentation des propositions pour 2008-2009 est le 30 novembre 2007, 23 h 59, HNE. Toute proposition incomplète ou en retard sera rejetée.

La présentation de renseignements concernant une demande de participation à ce programme est facultative; cependant, les propositions incomplètes ne seront pas évaluées aux fins de financement. **Veuillez noter qu'aucun exemplaire papier du formulaire ne sera accepté.**

5.0 Admissibilité

5.1 ORGANISATIONS ADMISSIBLES

Les organisations suivantes sont admissibles à une aide financière du PSIJ :

- les associations professionnelles ou commerciales canadiennes;
- · les établissements d'enseignement canadiens;
- · les organisations non gouvernementales canadiennes;
- · les entreprises privées canadiennes.

5.2 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au PSIJ, une organisation doit satisfaire aux critères de base suivants :

- être constituée en société ou enregistrée à titre d'organisation à but non lucratif en vertu des lois du Canada, d'une province ou d'un territoire OU être assujettie à l'impôt sur le revenu des sociétés;
- avoir son lieu d'affaires principal au Canada;
- avoir une expérience d'au moins deux ans en matière de coopération avec des partenaires de pays en développement et de gestion ou de réalisation de projets de développement international d'envergure dans au moins un pays en développement;

- être dotée d'une structure de gouvernance interne transparente, comportant un conseil d'administration dûment et périodiquement élu ou nommé (ou un corps administratif ayant une autre appellation) qui établit les politiques et nomme un dirigeant qui rend compte de ses actions au conseil d'administration;
- avoir produit des états financiers vérifiés pour les deux derniers exercices financiers, le dernier s'étant terminé dans les 18 derniers mois (les collèges, universités et cégeps subventionnés par l'État sont exemptés de cette exigence);
- n'avoir aucun litige avec l'ACDI concernant une initiative antérieure financée par l'Agence;
- être en mesure de contribuer aux coûts des stages (en espèces ou en nature), conformément à la politique de partage des coûts dans une proportion de 3 pour 1.

Le fait de satisfaire aux conditions d'admissibilité ne garantit pas l'obtention d'une aide financière.

Si vous n'êtes pas certain que votre organisation satisfait à ces critères d'admissibilité, n'hésitez pas à <u>communiquer avec nous</u>. Veuillez noter que même si vous répondez aux critères de base, la capacité (financière, technique et de gestion) démontrée de votre organisation à mener à terme le projet ou les stages sera évaluée pour déterminer si vous recevrez du financement du PSIJ.

6.0 Projet/stages admissibles

Pour que votre projet/stages soient admissibles au PSIJ, votre organisation doit satisfaire aux critères de base suivants :

- le projet/stages doivent être réalisés en partenariat avec des organismes du pays en développement (organisations d'accueil à l'étranger);
- avoir une durée de 6 à 10 mois, dont au moins 5 mois à l'étranger;
- porter sur un ou plusieurs secteurs prioritaires de l'ACDI;
- cibler un ou plusieurs des pays admissibles désignés pour le PSIJ (voir les <u>lignes directrices et formulaire de proposition de stage</u> pour une liste des pays): la préférence sera accordée aux stages se déroulant dans les Amériques et la concentration géographique et par pays est encouragée;
- le projet/stages doivent se dérouler dans un endroit sûr et sécuritaire pour les stagiaires.
 Veuillez consulter le site du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international -Conseils aux voyageurs et Avertissements :
 - o si, au moment de la soumission de la proposition, un Avis aux voyageurs recommande d'éviter tout voyage OU tout voyage non essentiel dans un pays, les stages prévus dans ce pays seront rejetés:
 - o si, au moment du départ, un Avis aux voyageurs déconseille de se rendre dans un pays, les stages prévus dans ce pays seront annulés;
- la proposition doit être approuvée pour au moins 3 stages (contribution maximale de l'ACDI: 45 000 \$) et au plus 15 (contribution maximale de l'ACDI: 225 000 \$), les frais de gestion du projet ne devant pas dépasser 20 % par stage (Les organisations dont les propositions seront retenues recevront un financement permettant l'embauche d'au moins 3 et d'au plus 15 stagiaires);
- les organisations doivent contribuer aux coûts des stages (en espèces et/ou en nature), conformément à la politique de partage des coûts dans une proportion de 3 pour 1;
- les secteurs suivants ne sont pas admissibles : enseignement des langues, soins infirmiers et recherche universitaire;
- les **activités et les dépenses** doivent prendre fin avant la fin de l'exercice financier (le 31 mars 2009):

 l'organisation doit respecter les critères d'admissibilité des stagiaires au moment du recrutement;

chaque stagiaire doit :

- avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires, c'est-à-dire d'une université, d'un collège, d'une école technique postsecondaire, d'un établissement d'études postsecondaires ou d'un cégep (collège d'enseignement général et professionnel, au Québec);
- o avoir terminé ses études (ne doit pas avoir de cours, de trimestre en enseignement coopératif ni de mémoire à terminer avant d'obtenir son diplôme);
- avoir entre 19 et 30 ans au moment de la sélection (c'est-à-dire au moment de la signature du contrat conclu entre le stagiaire et l'organisation canadienne);
- être prêt à amorcer sa carrière professionnelle;
- o être sans emploi ou sous-employé (par sous-employé, on entend : a) une personne qui travaille dans son domaine d'étude, mais à temps partiel; b) une personne qui travaille à temps plein ou à temps partiel dans un domaine autre que son domaine d'étude);
- être légalement autorisé à travailler au Canada (citoyen canadien ou résident permanent);
- l'organisation doit décrire sa stratégie de soutien offert aux stagiaires;
- elle doit présenter une justification dans les cas suivants :
 - o description de travail identique avec la même organisation d'accueil à l'étranger;
 - même description de travail approuvée antérieurement avec la même organisation d'accueil à l'étranger;
 - o placement de plusieurs stagiaires auprès de la même organisation d'accueil à l'étranger.

Si vous n'êtes pas certain que votre projet/stages répondent à ces critères d'admissibilité, n'hésitez pas à <u>communiquer avec nous</u>. Veuillez noter également que le fait de satisfaire à ces conditions d'admissibilité de base ne garantit pas l'obtention d'une aide financière du PSIJ.

6.1 SECTEURS DE CONCENTRATION ADMISSIBLES AU PSIJ

Promotion de la bonne gouvernance

- 1. Démocratisation
- 2. Droits de la personne
- 3. Primauté du droit
- 4. Renforcement des capacités et des institutions du secteur public
- 5. Prévention des conflits, consolidation de la paix et réforme du secteur de la sécurité

Soutien au développement du secteur privé

- 6. Créer un environnement favorable
- 7. Promouvoir l'entreprenariat
- 8. Améliorer l'accès aux marchés

Promotion de la durabilité de l'environnement

- Atténuer les conséquences des changements climatiques
- 10. Lutter contre la dégradation des terres
- 11. Favoriser l'assainissement de l'eau et l'approvisionnement en eau potable
- 12. Lutter contre l'impact de l'urbanisation sur l'environnement
- Promouvoir les accords mondiaux sur l'environnement

Amélioration de la santé

- Prévenir et contrôler les maladies transmissibles à prévalence élevée liées à la pauvreté
- 15. Renforcer la capacité des systèmes de santé
- 16. Améliorer la santé des nourrissons et des enfants
- 17. Améliorer la santé sexuelle et génésique et réduire le taux de mortalité maternelle
- 18. Améliorer la sécurité alimentaire

Renforcement de l'éducation de base

- Améliorer la qualité, la sécurité et la pertinence de l'éducation de base, notamment de l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle
- 20. Éliminer l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'éducation
- 21. Dispenser un enseignement axé sur la prévention du VIH/sida
- 22. Éduquer les filles et les garçons dans les situations de conflit et d'urgence et après un conflit.

6.2 PAYS ADMISSIBLES AU PSIJ

La liste des pays admissibles est sujette à modification sans préavis. Avant de présenter votre proposition, n'hésitez pas à <u>communiquer avec nous</u> afin de vérifier l'admissibilité du ou des pays que vous visez.

Veuillez consulter le site du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international - <u>Conseils aux voyageurs et Avertissements</u>.

- Si, au moment de la soumission de la demande d'inscription, un Avis aux voyageurs recommande d'éviter tout voyage OU tout voyage non essentiel dans un pays, les stages prévus dans ce pays seront rejetés;
- Si, au moment du départ, un Avis aux voyageurs déconseille de se rendre dans un pays, les stages prévus dans ce pays seront annulés.

Afrique

Afrique du Sud | Algérie | Angola | Bénin | Botswana | Burkina Faso | Burundi | Cameroun | Cap Vert | Cisjordanie et Gaza | Comores | Congo | Congo, République démocratique du | Côte d'Ivoire | Djibouti | Égypte | Érythrée | Éthiopie | Gabon | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Guinée équatoriale | Iraq | Jordanie | Kenya | Liban | Lesotho | Libéria | Madagascar | Malawi | Mali | Maroc | Mauritanie | Maurice | Mozambique | Namibie | Niger | Nigeria | Ouganda | République centrafricaine | Rwanda | Sao Tomé-et-Principe | Sénégal | Seychelles | Sierra Leone | Somalie | Soudan | Swaziland | Syrie | Tanzanie | Tchad | Togo | Tunisie | Yémen | Zambie | Zimbabwe

Amériques

Anguilla | Antigua-et-Barbuda | Argentine | Barbade | Belize | Bolivie | Brésil | Chili | Colombie | Costa Rica | Cuba | Dominique | Équateur | El Salvador | Grenade | Guatemala | Guyane | Haïti | Honduras | Jamaïque | Mexique | Montserrat | Nicaragua | Panama | Paraguay | Pérou | République dominicaine | Saint-Kitts-et-Nevis | Sainte-Lucie | Saint-Vincent-et-les-Grenadines | Suriname | Trinité-et-Tobago | îles Turks et Caicos | Uruguay | Venezuela

Asie

Afghanistan | Bangladesh | Bhoutan | Cambodge | Chine | îles Cook | Corée, République démocratique de | Fidji | Inde | Indonésie | Kazakhstan | Kiribati | Kirghizistan | Laos | Maldives | îles Marshall | Micronésie | Mongolie | Nauru | Népal | Nioué | Ouzbékistan | Pakistan | Palaos | Papouasie-Nouvelle-Guinée | Philippines | Samoa | îles Salomon | Sri Lanka | Tadjikistan | Timor-Leste | Tonga | Turkménistan | Tuvalu | Vanuatu | Vietnam |

Europe de l'Est

Albanie | Arménie | Azerbaïdjan | Bélarus | Bosnie-Herzégovine | Croatie | Géorgie | Macédoine, Ex-République de Yougoslavie | Moldavie | Russie | Serbie-Monténégro | Turquie | Ukraine |

7.0 Information budgétaire

Un budget complet doit comprendre tous les renseignements demandés dans les sections 12.0 et 13.0.

7.1 PARTAGE DES COÛTS

L'ACDI n'assumera qu'une partie du coût de mise en œuvre des projets de développement proposés par les organisations. Pour le PSIJ, le ratio de partage des coûts est de 3 pour 1. En d'autres termes, pour chaque tranche de 3 \$ versée par l'ACDI à l'égard des coûts du projet/stages, l'organisation doit fournir au moins 1 \$.

Voici ce que cela signifie pour un stage typique : la valeur maximale d'un stage est de 15 000 dollars; il faut soustraire 20 % de cette somme (3 000 dollars maximum) pour couvrir les frais de gestion de projet; le ratio de partage des coût s'applique donc à la somme restante de 12 000 \$, ce qui équivaut à une contribution de 4 000 \$ de la part de l'organisation.

Veuillez noter que les contributions faites par l'organisation partenaire du pays en développement ne peuvent faire partie de la contribution que doit verser l'organisation qui propose un stage.

Source des contributions

a) En espèces et/ou en nature

La contribution au projet fournie par l'organisation doit provenir de sources canadiennes (autres que le gouvernement fédéral), par exemple : stagiaires, dons du public canadien et d'organisations canadiennes et aide financière accordée dans le cadre de programmes de subventions provinciaux.

En espèces

Si vous avez l'intention d'exiger une contribution en espèces de chaque stagiaire, celle-ci doit être inférieure à votre propre contribution en espèces au titre du stage et doit servir aux dépenses du stagiaire et non aux dépenses administratives. En aucun cas, la contribution du stagiaire ne doit excéder 1000 \$.

Bien que l'ACDI approuve le principe d'exiger une contribution financière du stagiaire, nous recommandons fortement que celle-ci provienne d'une activité de financement et non directement des poches du stagiaire. Cette mesure permet d'éviter que cette contribution ne soit un obstacle à la participation de jeunes qui répondent aux critères de la SEJ mais qui n'auraient pas la capacité financière de fournir la contribution demandée.

En nature

- a) Les organisations qui proposent un stage dans le cadre du PSIJ peuvent inclure les contributions en nature dans le calcul du partage des coûts. Les institutions canadiennes peuvent souvent offrir toute une gamme de ressources précieuses en nature, telles que des compétences techniques internes, des connaissances sur des enjeux stratégiques du développement et des capacités en matière de renforcement des institutions et de création de réseaux
- b) Les contributions en nature peuvent comprendre le matériel, les services ou les installations directement nécessaires à la réalisation d'un projet qu'il faudrait autrement acheter s'ils n'étaient pas fournis gratuitement par l'organisme partenaire ou obtenus d'autres sources canadiennes. Mentionnons à titre d'exemple :
 - i. des services de professionnels, de techniciens, de gestionnaires ou d'administrateurs fournis par le personnel de l'organisme, évalués en fonction des taux de rémunération en viqueur, y compris les avantages sociaux, et du temps consacré au programme.
 - ii. des services personnels (tels que décrits ci-dessus) obtenus auprès de membres de l'organisation, du public ou d'autres institutions canadiennes. La valeur de ces services sera déterminée selon la valeur marchande raisonnable du travail qu'ils représentent. Par exemple, la valeur d'une année-personne en services de gestion sera généralement calculée selon le salaire normal de la personne (plus les avantages sociaux) si celle-ci effectue déjà ce genre de travail. Autrement, elle sera évaluée en fonction du taux salarial moyen pour ce type de travail. Le travail exécuté par des autres bénévoles canadiens, au bureau ou à l'étranger, peut lui aussi être évalué au taux du marché si les services fournis sont essentiels à l'exécution du programme et s'il aurait autrement fallu les acheter.
 - iii. du matériel, des installations ou d'autres services comme des locaux pouvant servir de bureaux, des services téléphoniques, du matériel de bureau utilisé dans le cadre du programme, des outils et des livres fournis gratuitement.
- c) Les contributions en nature déjà financées ou qui font l'objet d'une contribution de contrepartie par l'ACDI ou d'autres ministères ou organismes fédéraux ne sont pas admissibles.

7.2 ALLOCATION AUX STAGIAIRES

L'allocation aux stagiaires doit être raisonnable et suffire à couvrir les dépenses de ces derniers pendant toute la durée de leur stage.

7.3 FRAIS DE GESTION DE PROJET

Un maximum de 20 % de la contribution d'Action Jeunesse de l'ACDI peut servir à rembourser des frais de gestion du projet. Veuillez prendre note qu'il s'agit là du montant maximal autorisé et non d'une somme forfaitaire de 3000 \$ automatiquement attribuée pour chaque stage. Ces dépenses doivent être réelles, raisonnables, justifiables et vérifiables. Veuillez donc conserver les pièces justificatives.

Les frais suivants sont admissibles :

- le salaire du coordonnateur du projet;
- les fournitures de bureau;
- · les dépenses liées au recrutement;
- les frais de déplacement du coordonateur;
- les dépenses liées aux communications.

8.0 Critères d'évaluation

Le personnel d'Action Jeunesse évalue toutes les propositions admissibles en fonction des critères énoncés ci-dessous et recommande les stages les plus prometteurs à un comité de sélection composé des directeurs régionaux de l'ACDI et d'employés de l'administration centrale.

8.1 SOUTIEN DU MANDAT ET DES PRIORITÉS DE L'ACDI

La cohérence de la proposition avec les priorités et les objectifs de l'ACDI est évaluée selon les critères suivants :

- Le projet/stages sont conformes au <u>mandat</u> et aux <u>secteurs prioritaires</u> de l'ACDI, notamment en ce qui concerne la contribution aux <u>Objectifs de développement du Millénaire (ODM)</u>, les priorités sectorielles, la concentration géographique et par pays et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le projet cibler un ou plusieurs des <u>pays admissibles désignés pour le PSIJ</u>. La préférence sera accordée aux stages se déroulant dans les Amériques.
- Le projet/stages permettent de combler les besoins prioritaires des populations démunies et marginalisées en matière de développement. Ces besoins sont définis à l'échelle locale; ils sont pertinents, conformes aux priorités énoncées dans les plans de développement nationaux ou dans les stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que coordonnés avec d'autres acteurs nationaux et internationaux du domaine du développement.
- Le projet/stages sont en conformité avec la <u>Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes</u> et contribuent à l'atteinte d'au moins un des résultats escomptés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes conformément aux objectifs de la Politique de l'ACDI.

8.2 RÉSULTATS ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

 Les résultats escomptés et la chaîne des résultats proposés sont conformes aux méthodes de l'ACDI en matière de gestion axée sur les résultats (GR); ils sont logiques, complets et appuient clairement les objectifs/besoins définis en matière de développement (voir gestion axée sur les résultats).

Note : Les effets sont les résultats escomptés à la fin du projet et non ultérieurement. Une chaîne de résultats logique et complète signifie que si les résultats proposés au niveau des

extrants sont obtenus, les effets **se feront** alors sentir; l'obtention des effets garantira, logiquement, les retombées ultérieures. Si les effets ne se font pas sentir concrètement après l'obtention des extrants énumérés, cela signifie que la chaîne de résultats est incomplète.

- Les activités appuient clairement les extrants réalistes établis, qui sont mesurables.
- Optimisation des ressources : preuve que les ressources utilisées généreront des résultats en ce qui concerne les extrants et des effets escomptés.
- Viabilité : preuve que les résultats et les retombées escomptés seront maintenus après la fin de la participation de l'ACDI.
- Possibilité pour le Canada et les Canadiens d'apporter une valeur ajoutée.
- Emploi : la description du travail devant être effectué à l'étranger est bien structurée, le mandat y est clairement défini et il existe un lien clair entre les besoins de l'organisation d'accueil à l'étranger et les qualités et compétences des stagiaires.

8.3 PROBABILITÉ DE RÉUSSITE/CAPACITÉ DE L'ORGANISATION

La probabilité que le projet atteigne les résultats escomptés est évaluée en fonction des facteurs de réussite suivants :

- le degré d'expérience de l'organisation proposant un stage, de l'organisation d'accueil à l'étranger et des autres partenaires au niveau du secteur, de la région et de la gestion;
- la vaste expérience de l'organisation dans la gestion de stages au Canada ou à l'étranger;
- l'ampleur de la prise en charge à l'échelle locale, des partenariats et du partage de la responsabilité en fonction des résultats,
- la concentration géographique du projet/stages permet de combler les besoins prioritaires des populations démunies et marginalisées en matière de développement;
- les risques liés au projet/stages sont définis et il existe des stratégies d'atténuation des risques;
- la capacité de l'organisation d'accueil à l'étranger d'accueillir les stagiaires:
- la capacité de l'organisation qui soumet une proposition à gérer le projet ou les stages :
 - les processus de recrutement et de sélection reflètent une préoccupation à l'égard de l'équité en matière d'emploi et un intérêt pour les jeunes de partout au Canada;
 - préparation pré-départ (p. ex. formation culturelle et professionnelle, logistique) et réintégration (activités culturelles et professionnelles);
 - stratégie de soutien offert aux stagiaires;
 - stratégie pour aider les stagiaires dans leur recherche d'emploi;
 - stratégie de sensibilisation:
 - plan de dotation adapté au nombre de stagiaires et au soutien offert.

9.0 Processus de soumission des propositions

9.1 COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE PROPOSITION DE STAGE

La date limite pour la présentation des propositions et de **tous les documents requis** est le 30 novembre 2007, 23 h 59, HNE.

Une proposition complète doit comprendre les éléments suivants :

1) le formulaire de proposition de stage;

Ce formulaire est complet si tous les champs obligatoires sont remplis et s'il contient une description de travail complète (le travail à l'étranger et les qualités requises du stagiaire) ainsi que tous les renseignements relatifs à l'organisation d'accueil à l'étranger;

2) la <u>déclaration de non-corruption</u> signée;

- 3) les états financiers vérifiés pour les deux derniers exercices financiers, le dernier s'étant terminé dans les 18 derniers mois (les collèges, les universités et les cégeps subventionnés par l'État sont exemptés de cette exigence);
- 4) une copie du **certificat de constitution et du règlement interne** de l'organisation (preuve de son statut juridique)*:
- 5) Les renseignements budgétaires demandés dans les sections 12.0 et 13.0;
- 6) une lettre d'intention attestant l'engagement de l'organisation d'accueil à l'étranger et sa capacité d'accueillir un ou plusieurs stagiaires. Une lettre d'intention doit être rédigée pour chaque stage proposé et signée par l'organisation canadienne au moment de la présentation de sa proposition. Elle doit décrire brièvement :
 - le degré de collaboration entre l'organisation d'accueil à l'étranger et l'organisation canadienne (description de travail, qualités requises, sélection des stagiaires, durée du stage);
 - le genre de soutien ou de ressources fournis aux stagiaires pendant le stage (p. ex. séance d'information, mentorat, logement, ordinateur, espace de bureau, matériel, transport);
 - la façon dont les stages répondent au mandat et aux besoins de l'organisation d'accueil à l'étranger.

La présentation de la lettre d'intention ne garantit pas l'obtention d'une aide financière.

Les organisations dont les propositions seront retenues devront présenter une lettre d'intention signée par chacune des organisations d'accueil à l'étranger.

Les formulaires de proposition doivent être acheminés par <u>courriel</u>. **Tous** les documents d'appui doivent **parvenir** par courriel ou par la poste **au plus tard à la date limite indiquée** :

Agence canadienne de développement international 200, promenade du Portage Gatineau (Québec)

K1A 0G4

À l'attention de : Action Jeunesse Programme de stages internationaux pour les jeunes

^{*} Les documents peuvent être acheminés par courriel en format PDF ou encore par télécopieur à Action Jeunesse au numéro 819-953-2845. Si vous avez déjà envoyé votre règlement interne et votre certificat de constitution en société (en tant qu'organisme à but non lucratif en vertu des lois du Canada, d'une province ou d'un territoire), vous n'êtes pas tenus de les présenter de nouveau, sauf si les documents ont été mis à jour.

10.0 Formulaire de proposition de stage

10.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ORGANISATION

| Dénomination sociale et sigle (appellation figurant sur les états financiers) |
|--|
| |
| Type d'organisation et numéro de TPS |
| |
| Adresse postale (où l'ACDI doit adresser toute la correspondance – si l'adresse utilisée pour les paiements ou les livraisons par service de messagerie est différente de l'adresse postale, veuillez l'indiquer ci-dessous), téléphone, télécopieur, site Web, courriel |
| Nom et titre du signataire autorisé (personne qui a l'autorisation de signer l'accord de contribution au |
| nom de l'organisation) |
| |
| Nom et titre de la personne-ressource (personne responsable de la gestion quotidienne du projet de stage) |
| |
| Téléphone et courriel de la personne-ressource |
| |

10.2 SOUTIEN DU MANDAT ET DES PRIORITÉS DE L'ACDI

Message principal

Expliquer de quelle manière votre projet ou les stages proposés sont conformes au mandat et aux secteurs prioritaires de l'ACDI ainsi qu'aux Objectifs de développement du Millénaire (ODM).

Secteurs ciblés

Dans la case ci-dessous, veuillez énumérer les secteurs visés par le projet/stages en vous inspirant de la liste des <u>secteurs de concentration prioritaires</u> de l'ACDI. Veuillez noter que les propositions seront évaluées en fonction de leur pertinence par rapport aux secteurs de concentration et NON au *nombre* de secteurs ciblés.

Pays prioritaires

Dans la case ci-dessous, veuillez indiquer les pays et régions ciblés par votre projet/stages.

Veuillez noter que le projet ou les stages ne DOIVENT cibler que des PAYS ADMISSIBLES.

Égalité entre les femmes et les hommes

Veuillez préciser comment les thèmes relatifs à l'égalité entre les sexes seront intégrés au proje/stages et de quelle manière le projet contribuera à l'atteinte d'au moins un des résultats dans ce domaine (Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes).

10.3 RÉSULTATS ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

Tableau de la gestion axée sur les résultats (GR)

Pour les résultats, veuillez remplir le tableau de la GR à la section 10.6.

Viabilité

Preuve que les résultats et les retombées escomptés seront maintenus après la fin de la participation de l'ACDI.

Valeur ajoutée dans la mise en œuvre du projet

Dans la case ci-dessous, veuillez indiquer :

- 1) Quelle valeur ajoutée autre que les ressources financières (p. ex. transfert de compétences, réseaux, surveillance sur le terrain) l'organisation canadienne apporte-t-elle au projet?
- 2) Quelle valeur ajoutée les organismes partenaires du pays en développement apportent-ils, notamment en matière d'expertise, de réseaux, de ressources en espèces ou en nature?

10.4 PROBABILITÉ DE RÉUSSITE

Renseignements concernant l'organisation

Décrivez brièvement le mandat et les objectifs de votre organisation ainsi que le lien entre ce projet et vos objectifs stratégiques.

Expérience de l'organisation

Veuillez décrire brièvement l'expérience de votre organisation :

a) dans le ou les secteurs proposés;

- b) dans le ou les pays proposés;
- c) dans la mise en œuvre et la gestion de stages internationaux pour les jeunes dans un ou plusieurs pays en développement.

Conception du projet

Veuillez décrire brièvement les étapes de la conception du projet proposé : comment l'idée du projet ou des stages a-t-elle germée et évoluée. Votre résumé doit comporter les éléments suivants :

- a) Une description des activités entreprises (par votre organisation et l'organisme partenaire du pays en développement) pour évaluer les besoins de ce dernier et des bénéficiaires potentiels.
- b) Ce qui vous avez fait pour vous assurer que vous pouvez exécuter votre projet.

Contexte sectoriel et régional

Veuillez décrire le contexte propre à votre projet (régional et sectoriel) et expliquer son utilité et la manière dont il répond aux besoins locaux (avec statistiques à l'appui, si possible).

Description de l'organisation d'accueil à l'étranger

Dans la case ci-dessous, veuillez décrire l'organisme qui sera votre partenaire dans le pays en développement, notamment :

- a) son expérience pertinente dans la mise en œuvre des activités proposées et dans la réalisation de stages à l'étranger;
- b) la collaboration antérieure entre les deux organisations (durée, nature et résultats obtenus).

Collaboration avec d'autres organisations (s'il y a lieu, remplir le tableau 10.5)

Décrivez l'engagement des autres organisations partenaires (canadiennes et étrangères), leur rôle, leur mandat et leur contribution au projet.

Identification et gestion des risques

Veuillez décrire les défis ou les risques potentiels auxquels vous serez peut-être confrontés lors de la mise en œuvre de votre projet ou des stages et pour atteindre les extrants et les effets escomptés. Vous devez vous concentrer sur les défis et les risques les plus susceptibles de constituer un facteur déterminant. Pour chaque défi ou risque indiqué, veuillez décrire les stratégies (le cas échéant) que vous et votre partenaire du pays en développement mettrez en place pour atténuer ces risques.

Stratégie de recrutement et de sélection

Résumez votre stratégie de recrutement et de sélection en démontrant votre préoccupation à l'égard de l'équité en matière d'emploi et votre intérêt pour les jeunes de partout au Canada.

Stratégie de préparation pré-départ

Résumez votre stratégie en décrivant votre calendrier et votre programme, notamment en ce qui concerne la formation culturelle et professionnelle et la logistique.

Stratégie de soutien aux stagiaires à l'étranger

Résumez votre stratégie en précisant comment vous allez encadrer et soutenir vos stagiaires.

Stratégie de réintégration

Résumez votre stratégie en décrivant votre calendrier et votre programme, notamment en ce qui concerne les activités culturelles et professionnelles.

Soutien à la recherche d'emploi

Décrivez brièvement le soutien que vous fournirez à vos stagiaires pour les aider à réintégrer le marché du travail.

Stratégie de sensibilisation aux stages

Résumez votre stratégie de sensibilisation auprès de la population canadienne.

Plan de dotation

Résumez votre plan de dotation en précisant vos ressources humaines, leurs rôles et leurs responsabilités en ce qui concerne la coordination et la surveillance du stage.

10.5 AUTRES PARTENAIRES (S'IL Y A LIEU)

| Dénomination sociale et sigle de l'organisation | Type d'organisation | Nom et titre de la personne-ressource | Téléphone, télécopieur, site Web, courriel | Partenaire canadien | Partenaire étranger |
|---|---------------------|---------------------------------------|---|---------------------|------------------------|
| | | (prénom et nom) | (prénom et nom) | | se appropriée |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

10.6 LE PROJET/STAGES – TABLEAU DE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Pour chaque stage proposé, il faut remplir un tableau distinct commençant sur une nouvelle page.

| 1. Titre du stage | | | | | | |
|------------------------------------|----------------------|-------------------------|---------------------------------|----------|-----------------------------------|--|
| | | | | | | |
| Description du projet | | | | | | |
| a) Brève description du proje | t auguel participera | le stagiaire. | | | | |
| , , , , | | <u> </u> | ACDL veuillez indiquer le numéi | o attrib | ué par l'ACDI (S63) et le nom de | |
| l'agent responsable. | | ou mancotoment par 17 | (OD), Vouinez maiquer le numer | o attrib | de par 1710B1 (000) et le nom de | |
| y i | | | | | | |
| Pays d'accueil (État/pro | vince, ville) | Secteurs prim | aires et secondaires | | Fonds demandés à l'ACDI | |
| | | | | | | |
| Organisation d'accueil | à l'étranger | Partenaire ét | ranger (s'il y a lieu) | Par | rtenaire canadien (s'il y a lieu) | |
| | | | | | | |
| Description de l'emploi à l'étr | anger (activités) | | Qualités requises | | | |
| | | | | | | |
| Stage identique (s'il y a lieu) | | | | | | |
| Veuillez fournir une justification | dans les cas suiva | ents : description de t | ravail identique avec la mêm | e orgai | nisation d'accueil à l'étranger: | |
| | | | | | placement de plusieurs stagiaires | |
| au sein de la même organisatio | | | 3 | J / I | , 3 | |
| - | | | | | | |
| | | | | | | |
| Extrants escomptés en mati | ère In | dicateurs | Extrants escomptés en | | Indicateurs | |
| de développement | | | matière d'emploi | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Date de début au Canada | Date de de | épart à l'étranger | Date de départ de l'étra | nger | Date de fin au Canada (jj-mm- | |
| (jj-mm-aaaa) : | | mm-aaaa) : | (jj-mm-aaaa) : | | aaaa) : | |
| *** | | • | | | | |
| Nombre de semaines au Canada : | | | Nombre de semaines à l'ét | ranger | : | |

11.0 Résumé concernant le secteur / le pays

Ce résumé doit donner un **aperçu** des résultats en matière de développement par secteur ou pays pour chacune des stages correspondant. Dans ce tableau, veuillez énumérer

- a) toutes les activités des stagiaires ayant un rapport avec le secteur ou le pays (ne pas inclure les activités répétées);
- b) tous les extrants des stages ainsi que les indicateurs liés au secteur ou au pays (ne pas inclure les extrants ou les indicateurs répétés);
- c) entre un et trois effets en matière de développement.

Pour chacun des secteurs ou pays, il faut remplir un tableau distinct commençant sur une nouvelle page.

| SECTEUR | | | PAYS | | | |
|---------|-----------|--|---|-------------|--|--|
| | | | | | | |
| EFFETS | ACTIVITÉS | | EXTRANTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT | INDICATEURS | | |
| 1. | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| 2. | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| 3. | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

12.0 Prévisions budgétaires pour le projet – Exercice 2008-2009

| Organisation : | | |
|-------------------------|----|--|
| Période couverte par le | | |
| programme (1): | de | |

| | ACDI | Organisation canadienne (2) (en espèces et ou en nature) |
|-------------------------------|-------------|--|
| Nombre de stages | () | () |
| | (15 000 \$) | (4 000 \$) |
| Partage des coûts – Total (3) | 0 \$ | 0 \$ |

| Dépenses (4) | ACDI | Autres s EN ESPÈCES | OURCES (2) EN NATURE (5) | Total des dépenses |
|--|------|---------------------------|--------------------------------|--------------------|
| Préparation et réintégration | | | | 0 \$ |
| Formation linguistique | | | | 0 \$ |
| Allocation aux stagiaires | | | | 0 \$ |
| Déplacements à l'intérieur du pays | | | | 0 \$ |
| Voyages à l'étranger | | | | 0 \$ |
| Hébergement au Canada | | | | 0 \$ |
| Hébergement à l'étranger | | | | 0 \$ |
| Assurance maladie/rapatriement et vaccins | | | | 0 \$ |
| Visas | | | | 0 \$ |
| Autre | | | | 0 \$ |
| Total des frais liés aux stages | 0 \$ | 0 \$ | 0\$ | 0 \$ |
| Frais de gestion de projet (max. 20 %) (6) | 11 8 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Total des dépenses liées au programme | U.D | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |

| Recettes prévues (4) | EN ESPÈCES | EN NATURE | TOTAL DES RECETTES |
|--|------------|-----------|-----------------------|
| Organisation chargée de la mise en œuvre | | | |
| Autres partenaires canadiens | | | |
| Autre | | | |
| Stagiaires (7) | | | |
| Action Jeunesse (ACDI) | | | |
| Intérêts sur les paiements échelonnés de l'ACDI (8) | | | |
| Autre contribution de l'ACDI | | | |
| Autre | | | |
| Total des recettes prévues | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |

Les organisations dont les propositions seront retenues devront présenter un rapport trimestriel sur les prévisions de trésorerie

- (1) Les activités et les dépenses liées aux projet doivent prendre fin avant la fin de l'exercice financier (le 31 mars 2009).
- (2) Toutes les sources canadiennes admissibles au calcul du partage des coûts doivent être incluses.
- (3) Voir section 7.
- (4) Des détails doivent être fournis dans chacune des catégories de la section 13.0 (Notes relatives au budget).
- (5) Voir section 7.
- (6) L'organisation n'est pas tenue d'inclure les frais de gestion de projet dans le partage des coûts. Toute contribution reçue à cet égard ne sera par comptée dans le ratio de partage des coûts de 3 pour 1.
- (7) Toute contribution en nature des stagiaires n'est pas admissible. La contribution des stagiaires ne peut pas excéder 1 000 \$, et elle doit être inférieure à la contribution en espèces de l'organisation.
- (8) Les intérêts sur les paiements échelonnés de l'ACDI doivent lui être signalés dans les rapports financiers.

13.0 Notes relatives au budget

<u>DÉPENSES</u>

| Préparation et réintégration |
|---|
| |
| Formation linguistique |
| |
| Allocation aux stagiaires (allocation mensuelle par pays) |
| |
| Déplacements à l'intérieur du pays |
| |
| Voyages à l'étranger |
| |
| Hébergement au Canada |
| |
| Hébergement à l'étranger |
| |
| Assurance maladie/rapatriement et vaccins |
| |
| Visas |
| |
| Autre |
| |
| |
| RECETTES PRÉVUES |
| Organisation chargée de la mise en œuvre |
| |
| Autres partenaires canadiens |
| - Autres parterialise sandaisne |
| Stagiaires |
| |
| Action Jeunesse (ACDI) |
| |
| Intérêts sur les paiements échelonnés de l'ACDI |
| |
| Autre contribution de l'ACDI |
| |
| Autre |
| |

14.0 Liste de vérification

| Une | proposition complète doit comprendre tous les éléments suivants : |
|-----|---|
| | le formulaire de proposition; |
| | Ce formulaire est considéré complet si tous les champs obligatoires sont remplis et s'il contient une description complète de travail (le travail à l'étranger et les qualités requises du stagiaire) ainsi que tous les renseignements relatifs à l'organisation d'accueil à l'étranger; |
| | la déclaration de non-corruption signée; |
| | les états financiers vérifiés pour les deux derniers exercices financiers, le dernier s'étant terminé dans les 18 derniers mois (les collèges, les universités et les cégeps subventionnés par l'État sont exemptés de cette exigence); |
| | une copie du certificat de constitution et du règlement interne (preuve du statut juridique); |
| | un budget complet (sections 12.0 et 13.0); |
| | une lettre d'intention signée par l'organisation canadienne pour chaque stage proposé. |